

Déclaration de Walter Scheel à l'occasion de la conférence sur l'énergie (Washington, 11 février 1974)

Légende: En ouverture de la Conférence sur l'énergie de Washington des 11, 12 et 13 février 1974, Walter Scheel, ministre allemand des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil, plaide pour une plus grande coopération internationale pour tenter de sortir de la crise pétrolière.

Source: Bulletin des Communautés européennes. Février 1974, n° 2. Bruxelles: Office des publications officielles des Communautés européennes. p. 13-16.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_walter_scheel_a_l_occasion_de_la_conference_sur_l_energie_washington_11_fevrier_1974-fr-06409996-93a3-4291-bf2a-7b14772c7ca6.html

Date de dernière mise à jour: 16/03/2015

Déclaration de Walter Scheel à l'occasion de la conférence sur l'énergie (Washington, 11 février 1974)

L'aggravation exceptionnelle de la situation qui règne dans les divers secteurs du marché de l'énergie frappe l'économie mondiale dans son ensemble, même si certains pays et certaines régions ne sont pas atteints au même degré. Le caractère global du problème exige donc la mise en œuvre de solutions dépassant le cadre régional. Aussi lorsque l'équilibre de l'économie mondiale est en jeu, les solutions individuelles ne sauraient-elle suffire.

Pour la Communauté européenne, qui se trouve à un stade important de son évolution, cette situation constitue une charge et une mise à l'épreuve. La Communauté européenne contribuera d'autant plus à la solution de ces problèmes qu'elle renforcera sa propre identité sur la voie de l'union européenne. Consciente de sa responsabilité sur le plan mondial, elle est résolue à faire face aux nouveaux défis qui lui seront lancés, dans un esprit communautaire, tout en restant dans l'optique de la coopération mondiale.

A cet égard, je souhaiterais, en ma qualité de président du Conseil des Communautés européennes saluer l'initiative qu'a prise le président des États-Unis en organisant cette conférence.

La Communauté européenne, dont le président de la Commission, M. Ortolí, et moi-même somme les porte-parole, forme le souhait que cette conférence permette de mener à bien les tâches suivantes :

- en premier lieu, procéder à un échange de vues fructueux sur les analyses effectuées par les pays de la Communauté européenne et l'OCDE, représentés à cette conférence, de la situation actuelle dans le domaine de l'énergie et de ses répercussions sur la situation économique mondiale ;
- en deuxième lieu, procéder en commun à une réflexion, afin de déterminer quels sont les sujets les plus importants en vue d'une coopération sur le plan international ;
- en troisième lieu, étudier les modalités permettant de réaliser cette coopération de manière efficace, c'est-à-dire définir l'organisation pratique, et notamment fixer un calendrier, tâches pour lesquelles la participation des deux groupes de pays non encore représentés actuellement, à savoir les pays en voie de développement qui sont consommateurs d'énergie et les pays producteurs, est une nécessité absolue.

Je tiens d'ores et déjà à préciser que la Communauté attache le plus grand prix à l'instauration urgente d'un vaste dialogue dans ce domaine. C'est une coopération et non pas une confrontation que notre action vise à instaurer.

Analyse de la situation

1203. Il est certain que les dangers et les difficultés spécifiques auxquels se heurte l'économie mondiale à l'heure actuelle ne découlent pas uniquement de l'aggravation de la situation en matière d'approvisionnement en produits pétroliers. Cependant, la pénurie de pétrole et, depuis que cette préoccupation s'estompe quelque peu, les facteurs économiques et monétaires, en particulier l'évolution des prix, jouent un rôle primordial en matière de stabilité, de croissance, de plein emploi et d'équilibre des échanges internationaux entre les économies de nos pays respectifs. Des modifications fondamentales des termes de l'échange sont d'ailleurs déjà intervenues.

Selon nos estimations, les pays exportateurs de pétrole disposeront en 1974 de recettes supplémentaires extraordinaires qui pourraient atteindre 60 milliards de dollars si les prix se maintiennent au niveau actuel. Il s'ensuivra des bouleversements à l'échelle mondiale dans les échanges commerciaux et les mouvements des capitaux. Ce n'est qu'ainsi qu'il sera possible d'établir un nouvel équilibre sur le plan de l'économie mondiale.

La nécessité d'accomplir des efforts communs s'impose, me semble-t-il, à un double titre :

— La hausse des prix du pétrole aura des incidences différentes suivant les pays, en fonction de leur dépendance vis-à-vis des importations de produits énergétiques et elle affectera particulièrement les pays en voie de développement importateurs d'énergie.

— A des degrés divers, les pays seront aussi fortement tentés, en adoptant une attitude de « sauve qui peut », de cloisonner les marchés et de revenir également à d'autres pratiques préjudiciables à l'économie mondiale que nous avons déjà cru tombées en désuétude.

Aussi la Communauté considère-t-elle qu'une des tâches essentielles des participants à la conférence consiste à affirmer la volonté politique

— d'éviter que des mesures prises à titre individuel n'entraînent une grave perturbation des relations commerciales internationales;

— de tenir compte aussi bien des problèmes spécifiques des pays en voie de développement dont certains entretiennent avec nous des relations particulières que de ceux des pays producteurs, en renforçant la coopération internationale.

Étant donné la situation difficile dans laquelle se trouve actuellement l'économie mondiale, un tel objectif revêtirait, à notre avis, une importance considérable et constituerait, en même temps, une tâche essentielle qu'il incomberait, à la conférence, d'assumer.

M. le président Ortoli vous exposera tout à l'heure l'analyse que fait la Communauté de la situation dans le domaine de l'énergie ainsi que de ses différentes conséquences. Quant à moi, j'ai tenu d'abord et avant tout à insister sur l'importance fondamentale — économique, mais aussi politique — de ces questions. La Communauté est résolue à contribuer dans un esprit de coopération internationale à la recherche de solutions constructives.

Le dialogue au niveau international et ses éléments

1204. Si l'on cherche à établir comment il serait possible de conduire, dans les meilleures conditions et en tenant compte des multiples éventualités, le dialogue au niveau international, c'est-à-dire les discussions entre pays et groupes de pays concernés, il conviendrait de se fonder sur les intérêts des parties à ce dialogue.

Les pays consommateurs sont soucieux de se ménager un approvisionnement sûr et stable en pétrole à des prix que leurs économies soient en mesure de supporter.

Les pays en voie de développement, qui se voient confrontés à des difficultés particulières, sont anxieux de trouver le moyen d'éviter que leur croissance ne soit affectée par les hausses des prix des produits pétroliers qui dépassent actuellement très nettement le montant des aides qu'ils reçoivent pour le développement de leur économie.

Les pays producteurs qui ont pris depuis peu le contrôle de leurs ressources en pétrole sont désireux de valoriser au mieux ce dernier et d'en tirer les moyens d'assurer, à long terme, leur développement économique.

Tous les pays cherchent enfin à parer au bouleversement des échanges commerciaux et des mouvements de capitaux entraînés par les hausses spectaculaires du prix du pétrole des derniers mois.

C'est à rechercher les voies et les moyens de concilier ces différents impératifs que nous devons nous attacher au cours de cette conférence. Nous ne devrions pas nous laisser décourager par le fait que celle-ci ne peut, à elle seule, résoudre les questions concrètes relevant du domaine de la coopération internationale en matière d'énergie, et cela, d'une part, parce que sa durée ne nous le permet pas et, d'autre part, parce que tous les interlocuteurs dont la présence serait nécessaire pour aborder certains sujets n'y participent pas. La

manière dont nous envisageons les questions qui doivent être traitées dans le cadre de ce dialogue coïncide pour l'essentiel avec celle des États-Unis. A notre avis, toute la question s'articule autour de trois grands thèmes, qu'il conviendrait de traiter parallèlement à l'étude des implications de la situation énergétique sur l'économie mondiale et sur les relations internationales au plan de la politique monétaire.

Il s'agit tout d'abord d'assurer la stabilité de l'approvisionnement en hydrocarbures — pétrole et gaz naturel — en matière de quantités et de prix. Ce sujet nous fait évidemment aborder en premier lieu la question de l'évolution de l'offre et de la demande de pétrole à moyen et à long terme ainsi que celle des modalités et conditions préalables à une évolution correspondante de l'offre de pétrole brut. A cet égard, il importe d'établir une coopération constructive entre toutes les parties concernées :

- les pays consommateurs industrialisés;
- les pays en voie de développement et
- en particulier les pays producteurs.

Nous estimons que cette conférence constitue une première étape sur la voie d'un tel dialogue global qui, de l'avis de la Communauté, devrait d'ailleurs être amorcée avant le 1^{er} avril.

Dans le cadre des problèmes relatifs aux quantités et aux prix, permettez-moi d'évoquer deux sujets connexes qui, il est vrai, concernent en premier lieu les pays consommateurs de pétrole, à savoir :

- d'une part, le rôle que l'industrie pétrolière sera amenée à jouer à l'avenir : il s'agit en l'occurrence d'une question étroitement liée à l'engagement accru que les gouvernements seront, bon gré mal gré, contraints de prendre dans le domaine du pétrole;
- et, d'autre part, la répartition des ressources énergétiques en cas de difficultés d'approvisionnement. Des travaux en ce sens ont certes été engagés depuis quelque temps dans le cadre de l'OCDE, mais ils doivent manifestement être relancés.

La deuxième grande série de questions qui feront l'objet du dialogue concerne le renforcement de la coopération entre pays producteurs et pays consommateurs. L'établissement de relations durables et bénéfiques dans ce domaine présuppose l'existence d'une coopération fondée sur un juste équilibre des intérêts respectifs. Si la Communauté, conformément aux dispositions arrêtées par la conférence au sommet de Copenhague, doit garder toute liberté pour prendre des décisions dans le domaine si important que constitue l'élaboration d'une politique énergétique communautaire, elle ne refusera pas pour autant de participer à des discussions se déroulant dans le cadre d'autres institutions compétentes en la matière. Plus les rapports économiques mondiaux s'amélioreront, moins il sera nécessaire de revenir à des arrangements bilatéraux. L'expérience montre que, dans la mesure où de tels arrangements ont été conclus, ils ne l'ont encore jamais été en vue de contrecarrer des solutions multilatérales.

A ce propos, je voudrais également souligner qu'il est essentiel d'assurer rapidement la participation des autres groupes de pays consommateurs et de pays producteurs à ce dialogue. Nous souhaitons l'amorcer, afin de jeter les bases de la coopération à l'échelle mondiale dans le domaine de l'énergie.

La coopération dans le domaine de la recherche et de la technologie constitue le troisième sujet important. Il s'agit en particulier de rechercher une meilleure exploitation des sources d'énergie existantes et de procéder au développement de nouvelles sources d'énergie. L'intensification des efforts déployés dans le domaine de la recherche et du développement ne pourra cependant contribuer qu'à long terme à assurer une relation équilibrée entre l'offre et la demande en matière d'énergie. A court terme, il s'agit de mettre à profit tous les moyens permettant de limiter la consommation et de pratiquer une plus grande économie dans l'utilisation de l'énergie. L'ensemble de ce problème constitue non seulement un défi à notre capacité d'innovation dans le domaine technique, mais exige en même temps que nous recherchions, en faisant appel à notre imagination et dans la perspective de l'avenir, de nouvelles voies permettant de financer des projets dont les dimensions dépasseront tout ce que nous avons pu imaginer jusqu'à ce jour.

Méthodes à prévoir pour les travaux ultérieurs

1205. J'en viens maintenant au troisième chapitre de mon exposé, qui a trait au problème des méthodes du dialogue. Tout d'abord, je voudrais souligner que la Communauté n'estime pas opportun de transformer la conférence, notamment dans sa composition actuelle, en un organisme permanent. Il n'est pas davantage souhaitable de créer un nouveau cadre de coopération internationale, réservé aux pays hautement industrialisés, qui reprendrait à son compte une partie des fonctions actuellement exercées par des organisations internationales existantes. Toujours est-il que ces organisations, telles que l'OCDE et le FMI, disposent déjà d'une grande expérience. De l'avis de la Communauté, il conviendrait au contraire de prévoir le recours à ces organisations internationales dans la mesure la plus large possible. Il conviendrait de donner aux travaux que celles-ci poursuivent une impulsion nouvelle, correspondant à la situation actuelle. En même temps, il conviendrait d'examiner de quelle manière des groupes de pays qui n'y participent pas encore pourraient être associés à ces travaux.

A l'initiative du gouvernement français — et récemment, dans un contexte plus large, du gouvernement algérien — il a été demandé de convoquer une conférence mondiale dans le cadre des Nations unies. Il importerait d'examiner quelle serait la procédure susceptible de permettre à une telle conférence de parvenir rapidement à des résultats concrets.

De plus, la Communauté estime qu'il conviendrait de donner une base plus solide à la coopération entre les pays industriels dans les domaines qui intéressent ceux-ci en première ligne; on peut citer à cet égard, par exemple, la recherche et la technologie. Dans ce cas également, une participation d'autres pays intéressés ne devrait pas pour autant être exclue. A cet effet, et pour assurer l'efficacité de cette action, il conviendrait de faire appel à des organisations telles que l'OCDE.

A cet égard, la Communauté présume qu'une procédure souple de consultation entre les États participant à la présente conférence et d'autres pays consommateurs sera instaurée sur le plan international en vue de contribuer à la solution des problèmes en matière d'énergie et des effets qui en découlent.

De plus, la conférence devrait examiner la possibilité de créer à bref délai des groupes de travail d'une composition appropriée pour certaines matières déterminées. Naturellement, ces groupes de travail ne représenteraient pas une perpétuation de la présente conférence. Dans un esprit de coopération entre tous les groupes participants, ils devraient être ouverts aussi bien aux différents pays consommateurs qu'aux pays producteurs qui ne participent pas à la présente conférence, à moins qu'il ne s'agisse de questions qui n'intéressent qu'un seul groupe de pays. Ils pourraient, en même temps, contribuer largement à instaurer ce dialogue approfondi que nous souhaitons tous.

J'espère avoir su rendre sensible l'esprit de coopération constructif dans lequel la Communauté participe à la présente conférence en vue de rapprocher d'une solution ces importants et difficiles problèmes auxquels nos pays, tout comme l'ensemble de l'économie mondiale, ont à faire face.